

2nd concours SHS - Session 2022
Epreuve disciplinaire de sciences économiques
Rapport

Déroulement de l'épreuve :

Le candidat dispose de 2 heures de préparation pour traiter le sujet qui lui a été soumis. S'ensuit alors un échange de 45 minutes maximum avec le jury. Un exposé de 20-25 minutes est attendu de la part du candidat. A la suite de cet exposé, un échange s'instaure avec le jury qui adresse au candidat ses remarques et questions.

Sujet :

Lors de ce concours 2022, l'article suivant était fourni aux candidats : « A fine is a Price », Uri Gneezy and Aldo Rustichini, *The Journal of Legal Studies*, vol. 29, No. 1, January 2000, pp. 1-17. Et le candidat était invité à respecter la consigne suivante : « A partir de l'article joint, il vous est demandé de développer une réflexion structurée, montrant notamment en quoi les résultats obtenus par les auteurs réfutent des prédictions économiques standards ».

Commentaires et recommandations :

Le traitement du sujet proposé nécessitait tout d'abord de bien synthétiser l'article, puis de développer une réflexion scientifique étayée montrant en quoi ces résultats expérimentaux contredisent les prédictions de la théorie économique standard. Dans un troisième temps, dédié à la compréhension du phénomène observé, il était attendu que le candidat aille au-delà des interprétations issues de l'article et développe une vision personnelle et critique.

L'article relate une expérience de terrain visant à appréhender l'effet de la mise en place d'amendes sanctionnant les parents venant, avec retard, chercher leurs enfants à la garderie. Contre toute attente, la mise en place de ces amendes est allée de concert avec un doublement des arrivées tardives des parents. Ce résultat va évidemment à l'encontre des prédictions économiques standards qui soulignent le rôle prépondérant des incitations monétaires. Il convenait donc de bien expliquer comment les auteurs obtenaient ce résultat empirique, ce qui impliquait une mise en perspective du design expérimental mobilisé. Il fallait ensuite démontrer l'incompatibilité de ces observations avec les prédictions théoriques. L'argumentation se devait alors de rappeler le caractère incitatif des pénalités monétaires en l'illustrant à partir de modèles microéconomiques appropriés. Un candidat pouvait tout à la fois s'appuyer sur la théorie principal-agent, les contributions de Gary Becker sur la criminalité

ou, plus simplement, se contenter de rappeler l'effet désincitatif de l'imposition du travail dans le simple cadre du modèle d'arbitrage travail-loisir. Si l'érudition économique peut être d'une grande aide, la capacité à utiliser un modèle de base pour étayer une thèse a autant de valeur, sinon davantage. Par ailleurs, il est extrêmement risqué de présenter et manipuler, devant le jury, des concepts économiques mal maîtrisés. Ajoutons que dans sa discussion des résultats, le candidat pouvait évidemment reprendre les interprétations proposées par les auteurs de l'article, mais qu'il se devait aussi de laisser une place à ses idées personnelles, par exemple, en livrant des interprétations fondées sur l'arbitrage économique ou encore en développant, avec toutes les précautions d'usage, un point de vue critique sur l'expérimentation effectuée.

Il importe de rappeler que la clé de cette épreuve réside dans la bonne compréhension de l'article à discuter. Le candidat doit consacrer, avant toute chose, le temps nécessaire à la bonne compréhension de l'article, quitte à réserver ses réflexions et critiques à la discussion qui se tient avec le jury.